RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 03051
Numéro SIREN : 501 464 374
Nom ou dénomination : CALIDRIS

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2021 sous le numéro de dépôt 98

PROCES -VERBAL de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juin 2020

CALIDRIS SARL au capital de 14900 euros, immatriculée 50146437400013, dont le siège social est à 44620 LA MONTAGNE, 14 rue Picard

L'an DEUX MILLE VINGT, le 3 juin à 14 heures 45, les membres de la société, se sont réunis à LA MONTAGNE sur convocation de la gérance. L'assemblée est présidée par Bertrand DELPRAT en sa qualité de gérant.

Le président constate que sont présents :

Bertrand DELPRAT, 750 parts sociales de 1 à 750, *gérant de la société* ;

Jérôme PUZIN, 150 parts numérotées de 901 à 1050 ;

Pierre DELPRAT, 300 parts numérotées de 1050 à 1350 ;

Gaétan BARGUIL, 70 parts numérotées de 1351 à 1420 et 150 parts sociales de *751 à 900*

Sarl T2E, représentée par Bertrand DELPRAT, 70 parts sociales, numérotées de 1421 à 1490 ;

Tous les membres sont présents et l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

-AGREEMENT A L'ACHAT DES PARTS SOCIALES DE LA SOCIETE TECHNIQUE ETHIQUE ENVIRONNEMENT, sis à 44620 LA MONTAGNE, 14 rue Picard, SIREN 52751423600019 détenues par Monsieur Bertrand DELPRAT, Monsieur Gaétan BARGUIL, Madame FALLON Elisabeth, et Madame Laure Vincent.
-AGREEMENT A LA REDUCTION DE CAPITAL PAR LE RACHAT DES PARTS SOCIALES DETENUE PAR LA SOCIETE TECHNIQUE ETHIQUE ENVIRONNEMENT 52751423600019

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés donnent leur agréement à l'acquisition des parts sociales détenues au sein de la société Technique Ethique Environnement 52751423600019 par Monsieur Bertrand DELPRAT, Monsieur Gaétan BARGUIL, Madame FALLON Elisabeth, Et Madame Laure Vincent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur Bertrand DELPRAT pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale extraordinaire décide d'une réduction du capital à hauteur de 700 € non motivée par des pertes et autorise le gérant à acheter pour le compte de CALIDRIS sarl, 501 464 374 00013, les 70 de parts sociales détenues par la société THECHNIQUE ETHIQUE ENVIRONNEMENT 52751423600019.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée donne pouvoir à Monsieur Bertrand DELPRAT pour faire les modifications aux statuts.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président

LA MONTAGNE,
Le 3 juin 2020

Le Gérant
Bertrand DELPRAT